

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1442

Artikel: Coopération suisse : un beau projet, une dénomination agaçante

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un beau projet, une dénomination agaçante

SOUS LE NOM de «projet de paix», la direction du développement et de la coopération (DDC) vient de publier une intéressante brochure sur ses activités. Par exemple une action auprès des migrantes conduite par le mouvement chrétien pour la paix.

Le projet s'appelle Wis donna. En Suisse, plus de 20% des migrantes n'ont pas de documents de leur pays d'origine leur reconnaissant une véritable formation de base scolaire ou professionnelle. Un quart seulement des jeunes migrantes débutant un apprentissage parviennent à le conduire à son terme.

L'atelier Wis donna a pour but de favoriser les contacts entre les jeunes migrantes et les entreprises ou les centres de formation. L'expérience est novatrice, car ce ne sont pas des Suisses qui jouent le rôle d'intermédiaire, mais des étrangères, de la première génération, qui ont réussi à obtenir chez nous un certificat professionnel.

Dans les ateliers wis donna, avec les jeunes étrangères, elles essaient également de faire passer leur expérience et d'indiquer quels sont les normes de comportements et les attitudes qu'il convient d'adopter dans les écoles et les entreprises suisses. Ce type d'expérience mériterait d'être relayé en Suisse romande. Il n'est pas sans rappeler «Retravailler», le dispositif mis en place par Evelyn Sullerot il y a une trentaine d'années afin d'aider la réinsertion professionnelle des femmes ayant cessé toute activité salariée pour se consacrer à leurs enfants.

Un petit coup de griffe tout de même. Passe encore que le projet s'appelle wis donna, contraction probable de l'anglais *wisdom*, témoin, et de l'italien *donna*, femme. Mais celles qui servent de pont, d'intermédiaires sont baptisées les «*wisninas*», on passe à l'espagnol, et elles sont désignées dans la brochure de la DDC comme des «*flying wisninas*». Si un projet similaire voit le jour en Suisse romande, espérons que ces dénominations grotesques seront abandonnées. Comment un projet intelligent, destiné à détruire des stéréotypes peut-il s'accompagner d'une aussi parfaite aliénation linguistique? les *ninas* sont forcément pauvres, ce ne pourrait être des *Frauen*, et il faut qu'elles soient *flying* pour sacrifier à l'anglicisation ambiante. Très agaçant.

jg

qu'il va falloir accompagner. Au contraire, il faut agir en amont: créer les conditions scolaires, professionnelles, urbanistiques qui permettent aux populations étrangères et suisses de cohabiter

Qui dit changement de paradigme dit changement de pratique.

- D'abord développer les potentiels humains avant que les effets de la crise menacent l'équilibre social. Thomas Kessler évalue à 300 millions de francs la somme qui pourrait être économisée à l'assurance chômage si les collectivités publiques menaient une véritable politique d'intégration. Jamais le recours au chômage ou à l'aide sociale, jamais des revenus très modestes n'ont conduit à une bonne intégration. Il est donc nécessaire de prendre des mesures volontaristes dans les domaines du travail, de la formation scolaire et professionnelle.

- Ensuite considérer que l'intégration est l'affaire de toute la communauté sociale. Dans ce but, Bâle-ville a développé des projets de participation des citoyens à la vie de leur quartier. Ils entendent créer des comités chargés de fonctionner comme relais entre population et administration. Des comités destinés aussi à réunir les interlocu-

teurs, à stimuler les rencontres, à créer des réseaux.

- Enfin, aborder une approche de la différence sans «culturisation» ou «ethnisation». Contrairement à ce qui se fait dans d'autres villes, la charte revendique d'appréhender le migrant comme un individu, et non comme le membre d'une ethnie, prisonnier d'un comportement inné. La sphère privée doit préserver les différences mais celles-ci ne doivent pas «menacer» l'espace public et politique. Ces trois axes, développés par la Charte bâloise débouchent sur des propositions concrètes (voir ci-dessous).

Le canton de Bâle-ville a décidé d'agir avant que la situation ne s'aggrave. Et même si les mesures seront longues à développer leurs effets, la dynamique est lancée. Cité industrielle, Bâle doit faire face à un pourcentage important de population étrangère, concentrée dans certains quartiers, alors que la population indigène fuit sous d'autres cieux, socialement et fiscalement plus cléments. La démarche participative engagée par les autorités il y a trois ans, l'adoption d'une Charte pour l'intégration montrent que l'agglomération bâloise agit comme une pionnière en matière de politique urbaine.

gs

Les mesures concrètes

La Charte pour l'intégration a publié un catalogue de propositions. Quelques exemples.

Formation. Dans le canton de Bâle-ville, 36% des enfants scolarisés sont étrangers, 80% même dans certains quartiers. Suivant l'idée qu'il faut tirer profit des potentiels des enfants, de leurs expériences et de leurs différences, le plan directeur entend promouvoir des langues étrangères. Il est ainsi prévu d'organiser des cours de «passerelles entre les langues et les cultures»: un moyen de tisser des liens entre la langue maternelle et la seconde langue (l'allemand). Pour l'année scolaire 2000-2001, il y a, dans chaque école comprenant plus de 50% d'élèves allophones, un enseignant travaillant dans le cadre d'une «passerelle entre les langues et les cultures».

Un programme de formation pour les adultes a été mis sur pied qui offre des cours qui vont de l'apprentissage de l'allemand à la transmission d'informations pratiques telles que les moyens de circulation, le système sanitaire, scolaire, etc.

Activité professionnelle. Une vaste campagne d'information a démarré pour inciter les employeurs à offrir aux étrangers des postes de réinsertion et des places d'apprentissage. Pareil pour les administrations publiques qui devront favoriser l'emploi des salariés étrangers.

Développement des quartiers. Des médiateurs viennent d'être désignés afin d'intervenir dans la gestion des conflits de voisinage (voir DP 1440). Des comités de quartier vont être créés et financés par les pouvoirs publics.